CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECAILLER ES



TABLE DES MATIÈRES

Règlement Officiel – Sélections Régionales

« L'ex	cellence de la mer au bout des doigts »	
	PREAMBULE	2
	OBJETS DES CONCOURS	3
	ARTICLE 1 : Organisation & Jury	. 4
	ARTICLE 2 : Matériel à fournir par le candidat	
	ARTICLE 3 : Matériel fourni par l'organisation	
	ARTICLE 4 : Acceptation du règlement	. 5
	ARTICLE 5 : Profil du candidat	. 5
	ARTICLE 6 : Inscription	5
	ARTICLE 7 : Jury	
	ARTICLE 8 : Déroulement du concours	
	ARTICLE 9 : Evaluation – épreuve 1, 2 & 3 6 et	t 7
	GRILLE DE NOTATION : ouverture d'huîtres vitesse et qualité	8
	GRILLE DE NOTATION : huîtres qualité 2 ^{ème} épreuve	9
	GRILLE DE NOTATION : buffet : hygiène	10
	GRILLE DE NOTATION : buffet : posture	11
	GRILLE DE NOTATION : buffet : esthétique	12
	GRILLE DE NOTATION : buffet : huîtres	
	GRILLE DE NOTATION : buffet : coquillages	
	GRILLE DE NOTATION : buffet : crustacés	
	GRILLE DE NOTATION : buffet : récap coquillages	
	GRILLE DE NOTATION : Tableau Général	17
	ARTICLE 10 : Fin du concours & Jury	18
	ARTICLE 11 : Récompenses	
	ARTICLE 12 : Responsabilités	19
	ARTICLE 13 : Modifications du concours	19
	ARTICLE 14 : Droit à l'image	
	ARTICLE 15 : Informatique & libertés (RGPD)	
	ARTICLE 16 : Dépôt du règlement	20
	Contact France Ecaille	21
	ANNEXE : Bulletin d'inscription	22

2025/2026

CNC
CRCs
UMIH
OPEF
FCD
FCA
FRANCE ECAILLE

REGLEMENT DES
CONCOURS DE
SELECTIONS
REGIONALES

Vitré Dave FRANCE ECAILLE



PRÉAMBULE

Ce règlement encadre les sélections régionales du Championnat de France des Écaillers 2025-2026

Les Définitions:

- L'Organisation : entité organisatrice (CNC, CRC ou/et France Écaille)
- Le Candidat / participant : personne participant aux épreuves (homme ou femme)

nègles de qualification :

- 2 qualifiés par sélection régionale : 1^{er} et deuxième du podium.
- \$\infty\$ 1 seul qualifié si 2 concours sont organisés dans la même région : les 1ers de chaque concours.
- 2 candidats max par région en finale
- iii Libre choix de la région de participation
- 1 seule sélection autorisée par candidat

Ce règlement garantit équité, représentativité et valorisation du savoir-faire.

OBJECTIFS DU CONCOURS

Excellence Technique

Objectif: Maîtriser l'ouverture et la présentation.

Succès: Notes maximales aux critères du jury

Innovation & Créativité

Objectif: Apporter une touche unique à la présentation.

✓ Succès: Impact visuel et réception positive

Promotion des Terroirs

Objectif: Mettre en avant les produits régionaux.

🔽 Succès : Reconnaissance médiatique et par le jury

Endurance & Rapidité

Objectif: Allier vitesse, efficacité et précision.

Succès : Bon temps, pas de pénalités

Compétences Fondamentales

Objectif: Maîtriser les bases du métier.

Succès: Compétence technique solide

Durabilité & Traçabilité

Objectif: Favoriser les produits responsables.

Succès: Produits durables et pratiques éco-responsables

Confiance & Présence

Objectif: Se présenter avec assurance.

Succès: Prestation charismatique

ARTICLE 1 : ORGANISATION & JURY

4 Hygiène

• Contrôle continu du respect des normes sanitaires

X Pièces défectueuses

• Remplacement uniquement avant début de l'épreuve (validation d'un commissaire)

Produits

• L'organisation peut adapter la liste selon les approvisionnements

ARTICLE 2 : MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Tenue professionnelle

- Coiffe obligatoire (casquette, béret, toque,...)
- Chaussures de sécurité, bottes ou sabots ; pas de tennis ou baskets.
- I Jean autorisé

Matériel à apporter

- **%** Couteaux, planches, essuie-tout, etc.
- Gel, désinfectant, culs-de-poule
- \(\frac{1}{2}\) Décoration libre (non dangereuse)
- Préparations maison autorisées (avec respect de la chaîne du froid) Un contrôle sera réalisé avant le coup d'envoi par les commissaires.

ARTICLE 3: MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION

Espace concours

- 1 Table nappée 170x70 cm minimum par candidat
- 1 Poubelle par candidat

Plateaux et trépieds

- 3 plateaux (rond 50 cm, rond 30 cm, ovale)
- Trépieds/rehausseurs
 - → Possibilité d'utiliser son propre matériel (non restitué)
 - → Présentation type "buffet" avec face avant visible. Le candidat est libre d'utiliser tout ou partie de la table.

ARTICLE 4: ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

• La participation implique l'acceptation sans réserve du règlement et des grilles de notation et devra signer et notifier « lu et accepté » le jour du concours.

ARTICLE 5: PROFIL DES CANDIDATS

- Ouvert aux professionnels du secteur (poissonnerie, ostréiculture, restauration, etc.) ou toute autre activité ayant un rapport avec les produits de la mer.
- Candidat en reconversion professionnelle accepté
- **!** Jusqu'à 10 candidats par sélection
- In cas de désistement, appel à un suppléant possible

ARTICLE 6: INSCRIPTION

Les candidats devront remplir un bulletin d'inscription (joint en fin de ce document).

🖊 Dossier à fournir :

- Photo d'identité
- Adresse mail valide
- m Date limite: 1 semaine avant la date du concours
- i Le chèque est restitué sauf en cas de désistement non justifié.
- Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail.

ARTICLE 7: JURY

- A Membres désignés par l'organisation. Aucune contestation ne sera admise sur les choix effectués.
 - Aucun contact avec les candidats ou partenaires
 - Seul le représentant du jury communique avec les organisateurs
 - III Briefing confidentiel organisé avant l'épreuve

ARTICLE 8 : DÉROULEMENT DU CONCOURS

Accueil

• Présentation à l'heure indiquée avec convocation, pièce d'identité et certificat de travail

Épreuves

- Épreuve 1 (connaissances) : 10 min
- \$\int \mathbb{D}\$ Épreuve 2 (ouverture d'huîtres vitesse & qualité): 20 min
- 📞 🔑 🦈 🦻 🦞 Épreuve 3 (buffet de fruits de mer) : 60 min

Délibérations et Podium

- | Notation selon les grilles officielles
- Annonce des résultats selon les modalités régionales

ARTICLE 9 : ÉVALUATION

Épreuve 1 : Connaissances (10 min)

- Questionnaire de 10 questions
- Noté sur 20 points

Épreuve 2 : Ouverture d'huîtres – vitesse & qualité (20 min)

- De 12 huîtres Plates n°1
- Wygiène notée sur 20 points
- Provide Huitre conforme = 2 pts / blessée = 0 pt
- Point bonus (voir grille)

Épreuve 3 : Buffet de fruits de mer (1 h)

Produits imposés :Huîtres :24 huîtres creuses Fines N°3

12 huîtres creuses Spéciales N°3

12 plates N°1,

Coquillages:

12 bulots cuits de T* moyens

100 gr de bigorneaux jumbo cuits.

4 clams moyens

4 vernis moyens

8 praires grosses

8 amandes moyennes

8 moules locales ou d'Espagne jumbo.

4 oursins (Bretagne, Méditerranée ou Galice (Esp)

Crustacés:

2 homard bleu cuit de T* 4/600 gr

2 tourteau femelle cuit de T* 4/600~gr

8 langoustines cuites T* 10/15 (avec 2 pinces)

8 crevettes cuites Madagascar BIO T* 20/30

12 crevettes cuites T* 40/60

100 gr de crevettes grises grosses

Évaluation sur qualité, esthétique, hygiène, dégustation, créativité.

Fiche de notation remplie par chaque collège de juré

2ème ÉPREUVE : OUVERTURE VITESSE ET QUALITÉ

N° Table :	

Noms des jurys :	Jury Chronomètre :	Noms Commissaires :

(Chaque huître blessée, sera comptée à 0 et chaque huître conforme 2 points)

- *RESPECT DES REGLES D'HYGIENE : 20 points
- .../5 points si aucun contact coquille contre chair
- .../5 points si les huîtres sont disposées de manière à ne pas perde leurs eaux
- .../5 points si les ouvertures sont faites au-dessus d'un récipient et proprement
- .../5 points si la tenue reste propre à l'issue de l'épreuve

.../20 points à reporter dans le « case » Hygiène

Points temps: Moins de 5 minutes : 50 points

5 à moins de 7 min : 40 points

7 à moins de 10 minutes : 30 points

10 à moins de 12 minutes : 20 points

12 à moins de 15 minutes : 10 points

15 à 20 minutes : 0 point

Bonus classement: 1er + 15 points, le 2ème + 10 points, le 3ème + 5 points.

Bonus qualité: + 10 points si aucune huître abîmée sur l'ensemble du lot.

N° Table	Temps (Ecrire temps)	Points temps	Claires	Spéciales	Plates	Hygiène	BON Classement	I	Total

Total obtenu

/ 191 max

Grille Huîtres 2ème épreuve Vitesse & qualité d'ouverture

Noms des jurys :		Président d		N° Table :	
Intitulés	Nombre de Pièces	Points à attribuer	Objectifs	Points attribuées et commentaires	
Huîtres creuses fines N° 3	24	0 à 48	Voile complet intact et coquilles		
Huîtres creuses Spéciales N°3	12	0 à 24	Voile complet intact et coquilles		
Huîtres plates (belons) N°1	12	0 à 24	Voile complet intact et coquilles		
TOTAL		0 à 96			

(Chaque huître blessée, sera comptée à 0 et chaque huître conforme 2 points)

Les points obtenus seront à reporter sur la fiche d'évaluation de la 2^{ème} épreuve

Grille Buffet : Hygiène

Noms des jurys :	Président a	lu jury :	N° Table :	
Critères	Point	ts à attribuer	Points	Remarques
Tenue vestimentaire au début de l'épreuve Coiffe présente Veste propre et présentable Tablier propre et présentable Pantalon présentable Chaussures de sécurité Absence de bijoux hors alliance	4 3 3 3 4 3	0 à 20		
Pendant et en fin d'épreuve Coiffe présente Veste propre et présentable Tablier propre et présentable Pantalon propre et présentable	5 5 5 5	0 à 20		
Préparation du poste de travail Essuies tout protégés de la souillure Bacs à couteaux/ustensiles propre/sale Planche de travail propre Eléments de désinfection pour les mains et matériels Récipients de récupération pour les ouvertures et poubelle de table	5 5 5 5 5	0 à 25		
Maintien de la propreté du poste de travail Propreté générale du poste de travail durant l'épreuve Décontamination ou hygiène des mains lors des changements des produits Décontamination des matériels lors des changements des produits Gestion des liquides liés à la transformation et des détritus durant l'épreuve	30 20 30 20	0 à 100		
TOTAL		165		

Total obtenu	
	/ 165

Grille Buffet : Posture

Noms des jurys :	Président	du jury :	N° Table :	
Critères	Poi	nts à attribuer	Points	Remarques
Posture Méthodes et gestes techniques Organisation générale Comportement professionnel : langage verbal et non verbal	10 15 20	0 à 45		
Respect de l'hygiène et des contaminations croisées lors des réalisations (ex contamination par eau de fonte) Respect d'implantation entre cru et cuit (contact sur chaire)	20	0 à 40		
Technique ouverture huitre et coquillages et travail des crustacés Respect de la chaine du froid durant l'épreuve et sur plateaux	20 30	0 à 50		
Points de bonus pour cause d'excellence (précisez)	10	(0 à 10)		
TOTAL		145		

Total obtenu /145

Grille Buffet : Esthétique

Noms des jurys :	Président du jury :		N° Table :	
Critè	res	Points		Remarques
Esthétique et équilib	ore 30			
Facilitation à la dégustation (Présen d'accessoire				
Qualité de la Présentation du buf	fet 15			
		0 à 60		

Total abtaun	
Total obtenu	
	/ 60
	/ 60

Grille Buffet : Huîtres

Noms des jurys :		Président (du jury :	N° Table :		
Intitulés	Nombre de Pièces	Points à attribuer	Objectifs		Points attribuées et commentaires	
Huîtres creuses fines N° 3	24	0 à 48	Voile complet intact et coquilles			
Huîtres creuses Spéciales N°3	12	0 à 24	Voile complet intact et coquilles			
Huîtres plates (belons) N°1	12	0 à 24	Voile complet intact et coquilles			
TOTAL		0 à 96				

(Chaque huître blessée, sera comptée à 0 et chaque huître conforme 2 points)



Grille Buffet : Coquillages

Noms des jurys :	Président du jury :	N° Table :

Intitulés	Nombre de Pièces	Pénalités à attribuer	Objectifs	<u>Points</u> attribuées
Praires	8	0 à 8	Voile complet intact et coquilles	
Amandes	8	0 à 8	Voile supérieur, branchie et poche de sable retirées	
Moules Espagne	8	0 à 8	Voile et coquilles intact absence de byssus	
Clams	4	0 à 4	Voile intact	
Vernis	4	0 à 4	Voile complet supérieur et poche de sable retirées	
Oursins	4	0 à 20	Ouverture propre et suffisante, nettoyés et filtrés	
Bulots	12	0 à 4	Présentation et opercules retirés	
Bigorneaux	100 gr	0 à 4	Effort de présentation	
TOTAL		0 à 60		

|--|

Grille Buffet : Crustacés

ms des jurys :		Président du jury	N° Table :	
Tourteau 4/600	2	1 à 20	Pinces cassées, poches de sable, branchies retirées et présentation	
Tourteau bonus	2	0 à 10	Facilitation à la dégustation	
Homards 4/600	2	0 à 20	Pinces cassées, poches de sable, branchies et intestin retirées et présentation	
Homards bonus	2	0 à 10	Facilitation à la dégustation	
Langoustines 10/15	8	0 à 8	Facilitation à la dégustation	
Crevettes cuites 40/60	12	1 à 12	Facilitation à la dégustation	
Crevettes cuites 20/30	8	0 à 8	Facilitation à la dégustation	
Crevettes grises	100 gr	0 à 4	Effort de présentation	

		1
TOTAL	$0 \approx 02$	1
IUIAL	U U 92	1
		1

Pour information : Les crustacés ne doivent pas être juste coupés en 2

Total obtenu	/ 92
--------------	------

Total grilles Huitres, Coquillages et Crustacés :

<u>N° Table :</u>

TOTAL HUÎTRES	0 à 96	
TOTAL COQUILLAGES	0 à 60	
TOTAL CRUSTACÉS	0 à 92	

Total obtenu

/ 248

TABLEAU GENERAL:

Sélection:

N° Table:

Epreuve de Connaissance	Epreuve d'ouverture D'huîtres	Hygiène	Posture	Esthétique	Huitres, Coquillages et Crustacés
0 à 20	0 à 191	0 à 165	0 à 145	0 à 60	0 à 248
		Total buffe	<u>et</u> :		
					/ 658

Classement intermédiaire

1ère épreuve 2ème épreuve 3ème épreuve

Total général obtenu

869

CLASSEMENT DU CONCOURS

/ CANDIDATS

Nom du candidat :

Epreuve de connaissances	Epreuve d'ouverture	Hygiène, posture et esthétique	Huitres, Coquillages et Crustacés	Total obtenu
Ex : + 12 (Points obtenus)	Ex : +20 +52=+72 (Points obtenus)	Ex : +220 (Points obtenus)	Ex : + 150	Ex :234

ARTICLE 10: FIN DU CONCOURS & JURY

Présentation des Buffets

• Une fois les épreuves terminées, les réalisations sont présentées au jury pour évaluation.

Délibération du Jury

• Le jury se réunit à huis clos pour délibérer collectivement.

Composition du Jury ou de la Commission

- Professionnels reconnus de la conchyliculture, de la gastronomie, ou des métiers de la mer
- Membres issus de syndicats, organisations partenaires et experts indépendants

Critères de Sélection des Jurés

- Expertise technique et objectivité
- Engagement à respecter une charte de déontologie : : garantissant leur neutralité et leur engagement à évaluer les candidats sur la base des critères définis dans le règlement du concours.

Rôle du Jury

- Vérification de la conformité des prestations
- Attribution des notes selon les critères du règlement
- Détermination du classement final à la majorité

Contestation & Réclamations

- Toute réclamation doit être transmise par écrit dans un délai de 10 jours
- Une commission d'examen sera saisie (juré initial + expert indépendant)
- Les décisions sont définitives et irrévocables

Huissier

• Conformément aux modalités du présent règlement, l'organisation du championnat n'exige pas la présence d'un huissier de justice pour la validation des résultats. Cependant, le jury, formé d'experts ou de personnes assermentées, assure une transparence et une équité totales dans le déroulement et la clôture des concours.

• .

Désignation du vainqueur

- Le classement est proclamé du 3e au 1er
- En cas d'égalité pour les deux premières places : la meilleure note à l'épreuve buffet départage
- Idem pour la 2e et 3e place

ARTICLE 11 : RÉCOMPENSES

Dotations

Chaque candidat non classé recevra une dotation de 100 €.

i Classemen	t 👸 Récompense	: 💶 Prim	e 📜 Diplôme
1er	Trophée	500 €	Oui
2e	Trophée	300 €	Oui
3e	Trophée	200€	Oui

To D'autres cadeaux peuvent être offerts par les partenaires.

ARTICLE 12: RESPONSABILITÉ

- L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de :
 - o Force majeure, annulation ou modification du concours
 - o Problèmes techniques ou logistiques (courrier, transport, réseau...)
 - o Toute situation indépendante de sa volonté
- X Interdiction formelle de modifier ou de tenter de contourner les règles
- Toute tentative de triche = exclusion immédiate + poursuite possible
- Le candidat est responsable des informations transmises
- **V** L'acceptation du règlement est obligatoire pour participer
- Un cas de blessure : la responsabilité incombe au candidat ou à son employeur
- En cas de blessure saignante importante : exclusion automatique

ARTICLE 13: MODIFICATIONS DU CONCOURS

- L'organisation peut à tout moment :
 - o Prolonger, écourter ou annuler le concours
 - o Modifier les lots (valeur équivalente ou proche)
- Ces modifications feront l'objet d'un avenant déposé auprès de : Sarl Granger-Guibert, Huissiers 12 rue de Verdun 85000 La Roche-sur-Yon

■ Info actualisée sur : www.france-ecaille.fr

| Info actualisée sur : www.france-ecaille.fr

ARTICLE 14 : DROIT À L'IMAGE

- Les candidats peuvent être filmés ou photographiés
- Le candidat autorise organisateur à utiliser ces images gratuitement, sans limitation
- X Aucune rémunération ne sera due
- Les usages respectent la vie privée et ne portent pas atteinte à la dignité des participants

ARTICLE 15 : INFORMATIQUE & LIBERTÉS (RGPD)

Conformément à la Loi Informatique & Libertés (n°78-17) et au RGPD (2016/679) :

Traitement des Données

- Les données collectées sont utilisées uniquement pour l'organisation du concours
- Responsable de traitement : l'organisation

Droits des Participants

Et, à compter de l'entrée en vigueur du Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, le 25 mai 2018, les participants disposeront, en outre, du droit de retirer leur consentement à tout moment, d'un droit de portabilité, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement pour des raisons tenant à leur situation particulière.

Les participants disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

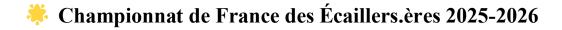
A compter du 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, les participants auront, en outre, la faculté de s'adresser au délégué à la protection des données de la société organisatrice.

Les participants sont informés qu'ils disposent, s'ils ne souhaitent pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, du droit de s'opposer au démarchage téléphonique en entrant leurs numéros de téléphone fixes ou portables sur la liste d'opposition gratuite accessible via le site www.bloctel.gouv.fr

ARTICLE 16 : DÉPÔT DU RÈGLEMENT

El crèglement est déposé auprès de : Sarl Granger-Guibert, Huissiers – 12 rue de Verdun – 85000 La Roche-sur-Yon (SIRET : 893 406 900 00017)

Une copie sera envoyée à chaque candidat avant le concours et disponible sur simple demande.



Fin du Règlement – Championnat de France des Écaillers.ères 2025-2026

FRANCE ECAILLE - Syndicat National des Écaillers et des Écaillères

<u>Adresse de correspondance</u>: 22 Rue D'Anjou Siège de l'UMIH 75008 – PARIS.

Présidente : Clautour Hélène Mail : <u>helene.clautour@gmail.com</u>

Secrétaire général : Dave VITRE Mail : <u>davevitre@gmail.com</u>

Portable: 06 47 68 13 14

Une copie du présent règlement pourra être délivrée gratuitement sur simple demande écrite à l'organisateur à l'adresse figurant ci-dessus.



Syndicat Professionnel des Écaillers et des Écaillères

France ECAILLE: promotion, valorisation et défense des droits et des intérêts du métier d'écailler.

ANNEXE – BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter et retourner à l'organisation

-	Région & lieu du concours choisi :
O	Photo d'identité Joindre ici votre photo
2	Prénom & Nom
	Date & lieu de naissance
	Adresse personnelle
ID	N° Passeport / Carte d'identité
C	Téléphone
	144 esse 1441
	RIB
**	Informations professionnelles
	Nom de l'entreprise / empleyeur
	Nom de l'entreprise / employeur
•	Adresse de l'établissement
•	
•	Adresse de l'établissement
•	Adresse de l'établissement Poste occupé
	Adresse de l'établissement Poste occupé Téléphone professionnel Mail professionnel
	Adresse de l'établissement Poste occupé Téléphone professionnel
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Adresse de l'établissement Poste occupé Téléphone professionnel Mail professionnel Merci de remplir ce bulletin avec précision. Toute information erronée ou incomplète peut
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Adresse de l'établissement Poste occupé Téléphone professionnel Mail professionnel Merci de remplir ce bulletin avec précision. Toute information erronée ou incomplète peut raîner l'annulation de l'inscription.